

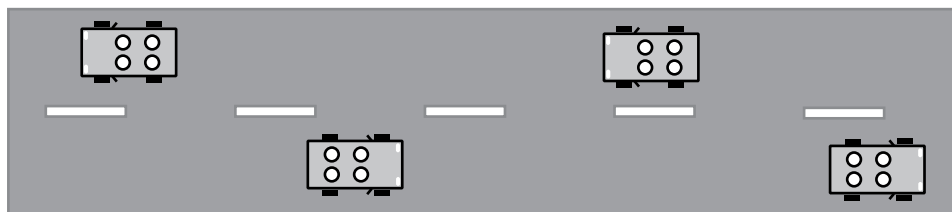
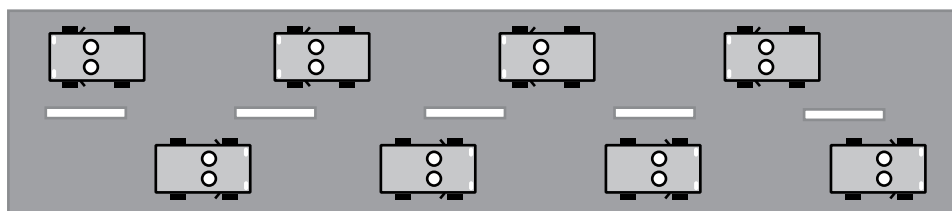
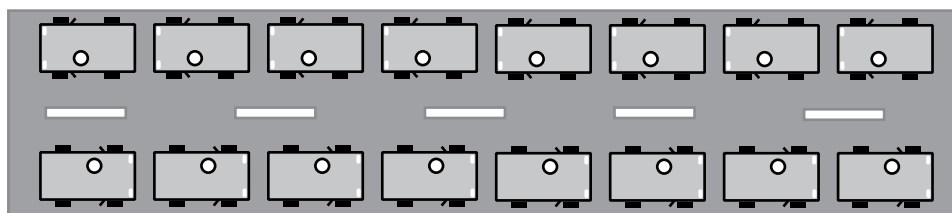
Les bons réflexes!

- Renseignons-nous sur les trajets effectués par notre entourage
- Organisons nos déplacements en commun avec nos collègues ou nos voisins
- Consultons les sites Internet spécialisés pour trouver des co-voyageurs

Comment s’y prendre?

Le covoiturage est simple à organiser. Discuter avec vos voisins ou vos collègues est un premier pas pour trouver une solution. Si cette démarche n’est pas fructueuse, plusieurs sites Internet offrent des services permettant de contacter une ou plusieurs personnes effectuant ponctuellement ou régulièrement les mêmes trajets que vous. Actuellement, les deux principaux sites couvrant la Suisse romande sont : <http://www.e-covoiturage.ch> et <http://www.covoiturage.ch>.

Le covoiturage pour lutter contre les embouteillages...



Le covoiturage, c’est se regrouper avec d’autres personnes dans un même véhicule pour parcourir un trajet commun, de manière occasionnelle ou régulière. Ce moyen de déplacement pratique, économique et convivial permet de réduire le flux de trafic, d’économiser des ressources et d’utiliser pleinement les véhicules. Les frais de transports peuvent ainsi être répartis entre plusieurs occupants, tout en donnant une bonne occasion de tisser des liens avec les autres passagers!

En Suisse, le taux de remplissage des voitures pour aller au travail n'est que de 1.14 personne/véhicule!

Quelques informations complémentaires

Le covoiturage est de l'auto-stop organisé. Pour des trajets réguliers comme ceux du travail au domicile, le conducteur et le passager peuvent alterner les rôles ou même l'usage de leur véhicule (par exemple une semaine sur deux).

Lorsque vous offrez une place dans votre véhicule par le biais des sites internet, vous avez généralement la possibilité de fixer certaines conditions, comme par exemple le sexe du passager, l'interdiction ou non de fumer dans le véhicule, les heures de départ, etc.

En règle générale, les frais sont partagés entre conducteur et passager(s) selon entente entre les deux parties.

Vous avez besoin de vous déplacer hors de la Suisse? Profitez de l'organisation du covoiturage à l'échelle européenne en visitant le site www.liftpool.ch.

Source: Association Transports et Environnement (ATE), <http://www.ate.ch>

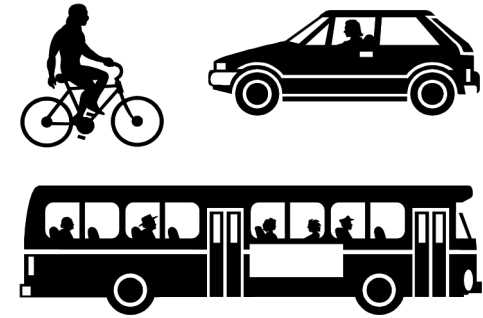
Le saviez-vous?

- En Suisse, la majeure partie des personnes se rendant en voiture au travail sont seules dans leur véhicule.
- Une augmentation du taux d'occupation par la pratique du covoiturage permettrait de réduire le nombre de véhicules sur les routes et dans les agglomérations, et ainsi de fluidifier le trafic, de limiter la pollution et de réduire les problèmes de stationnement.
- Grâce au covoiturage, conducteurs et passager(s) ont de la compagnie pour le trajet et de plus, les frais de transports sont partagés.
- Certaines villes étrangères, comme Londres, taxent les voitures qui entrent dans les centres villes...C'est actuellement anticonstitutionnel en Suisse, mais le débat est ouvert.

Un geste...un impact!

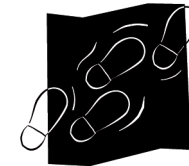
Partager une voiture plutôt que de voyager chacun dans son propre véhicule

En parcourant une distance journalière moyenne de 20 kilomètres à 2 personnes dans une seule voiture, **vous économisez l'équivalent de 310 kg de pétrole par an!**



Contacts et renseignements

Unité de Développement Durable du canton de Vaud
Tél. 021 316 73 24
E-mail : info.durable@vd.ch



Le «Développement durable au travail» c'est:

- des infos pratiques pour agir à son échelle
- quatre thèmes: matériel de bureau, énergie, mobilité, santé-sécurité
- un site internet
- quinze fiches téléchargeables
- une mise à jour régulière
- un centre de compétences à votre service
- des écobilans et cycles de vie à disposition

Le développement durable nécessite l'engagement de tous!